



Assemblée générale 2023
du jeudi 22 juin au mercredi 28 juin.

Compte rendu

L'assemblée générale 2023 rend compte de l'action de la Fédération française de massages bien-être durant l'année 2022. Elle aborde également les réalisations du début d'année 2023 et, par ailleurs, les dossiers et projets sur lesquels œuvre la fédération à horizon 2023-2024.

Introduction éditoriale

En 2022, et durant les 5 premiers mois de 2023, la FFMBE a concrétisé et lancé pas moins de 22 projets. Vous en trouverez le détail dans les 4 parties de cette AG virtuelle : l'épisode 01 vous présente les actions réalisées pour améliorer le fonctionnement interne de la Fédération ; l'épisode 02 vous rend compte de l'exercice budgétaire 2022 ; l'épisode 03 fait état de l'action de la fédération depuis la dernière assemblée générale ; et l'épisode 04 vous présente les projets en cours pour 2023-2024. Poussez également la lecture jusqu'à l'épisode 05, qui vous propose le renouvellement du mandat de Marie-Laure Humeau au sein du conseil d'administration.

Durant cette année, votre Fédération professionnelle a poursuivi son action selon les trois objectifs qu'elle s'est fixée :

- **Apporter aux adhérents de la FFMBE des services, des outils et des avantages qui les accompagnent dans leur activité professionnelle.**

Ainsi, dans la rubrique « avantages » ce sont désormais 22 services, gratuits ou remisés, qui sont proposés aux praticiens adhérents. Soit un panier de services d'une valeur de 800 euros.

- **Promouvoir le massage et les professions du massage, à tous les échelons de la société française.**

Ainsi, avec déjà 200.000 visiteurs, le site France massage® s'impose au premier rang des résultats des moteurs de recherche. Une magnifique vitrine pour tous les praticiens référencés.

- **Obtenir la reconnaissance des professions du massage et la stabilisation d'un cadre juridique pour leur exercice.**

Ainsi, la création de Syndicare, Confédération nationale des professionnels de la prévention, de l'accompagnement à la santé et du bien-être renforce notre visibilité et notre capacité d'interpeler les pouvoirs publics.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2023 – en ligne	Joël Demasson	Juillet 2023	9 / 9

Merci à toutes celles et ceux qui durant toute l'année 2022 ont placé leur énergie militante ou leur investissement professionnel au service de la FFMBE :

- Les membres du conseil d'administration et des commissions, qui offrent à la Fédération leurs compétences et leur disponibilité.
- Déborah Arrouas, notre cheville ouvrière, qui fait exister la FFMBE au quotidien et lui apporte une indispensable et remarquable qualité d'écoute.
- François Cordier, et son équipe, qui portent notre communication et rendent notre action visible et lisible par tous.
- Vous toutes et tous, qui soutenez et relayez l'action de la FFMBE et contribuez à en faire le premier syndicat des professions du massage.

Fonctionnement de la Fédération

EVOLUTION DES EFFECTIFS ADHERENTS

Fin 2022 la FFMBE compte 870 praticiens, 443 stagiaires, 32 organismes de formation et 19 sympathisants.

Nous avons exactement le même nombre de praticiens qu'en 2021, consolidant une bonne assise, une baisse du nombre des stagiaires dû à la conjoncture actuelle, trois organismes de formation s'ajoutent aux offres des formations et une légère augmentation des sympathisants.

A fin avril 2023 le nombre de praticiens est en légère baisse mais une augmentation des stagiaires, stabilisation des OFPA malgré le départ de deux écoles.

NOUVELLE SOLUTION DE GESTION DE LA RELATION ADHERENTS / YAPLA

Vous l'avez sûrement vu ! Depuis le 1er décembre 2022, nous avons modernisé et automatisé votre adhésion grâce au logiciel Yapla.

Grace à cette nouvelle solution, plus ergonomique, les paiements par carte bancaire ont augmenté fortement par rapport à l'année dernière ce qui permet progressivement de décharger notre secrétariat du traitement des chèques, très chronophage. Une révolution administrative amenant un gain de temps et d'énergie et nous permet de nous consacrer à des missions qualitatives auprès de nos adhérents et à des projets futurs.

Pour mémoire voici l'historique de nos actions sur la gestion des adhérents :

En 2019, la FFMBE a choisi de faire évoluer son outil de gestion de suivi des adhérents. Le choix s'est alors porté sur la solution Assoconnect. Après 2 ans d'utilisation, il est apparu que cette solution, si elle permettait un allègement du suivi administratif des dossiers de nos adhérents, nécessitait encore beaucoup d'intervention humaine dans les processus d'adhésion et de réadhésion.

En 2021, il nous a semblé nécessaire de nous mettre en recherche d'un nouvel outil permettant d'alléger plus encore ce processus. Nous pensions pouvoir lancer ce nouvel outil en janvier 2022 mais

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2023 – en ligne	Joël Demasson	Juillet 2023	9 / 9

de nombreuses contraintes techniques nous en ont empêchés et nous avons finalement concrétisé le passage en décembre 2023 avec succès.

FINALISATION DE LA PROCEDURE DE CONNEXION UNIQUE (SSO)

Nous sommes toujours en cours d'unifier la procédure de connexion unique (SSO) sur l'ensemble de nos sites (le site principal ffmbe.fr ; l'annuaire des praticiens – france-massage.org ; l'annuaire des formations et organismes de formation – ffmbe.fr/ofpa ; et la nouvelle plateforme de formation à distance – ffmbe.fr/elearning). Cette procédure permettra à chaque adhérent de se connecter à tous les sites avec un seul et unique identifiant et mot de passe, celui de son compte administratif (yapla).

Nous rencontrons encore quelques anomalies de connexion sur France Massage que nous espérons solutionner prochainement.

Initialement hébergées par la plateforme de formation En mode pro (pour des raisons de simplicité), les formations à distance publiées par la FFMBE seront désormais accessibles sur le bouquet des sites [ffmbe](http://ffmbe.fr) (ffmbe.fr/elearning), ce qui permet à la fédération de gagner en autonomie, clarté, cohérence, mais aussi de simplifier la procédure de connexion unique.

NOUVEAU PROCESS D'ADHESION DES STAGIAIRES

Depuis septembre 2022, la nouvelle procédure d'adhésion des stagiaires prend en compte les évolutions associées aux nouvelles fonctionnalités de la solution de gestion des adhérents et de l'obligation faite aux stagiaires de suivre la formation en ligne « Devenir masseur.se agréé.e FFMBE ».

Grâce à cette nouvelle procédure, les OFPA n'ont plus de dossier administratif à constituer et transmettre à la fédération. Il leur suffit de transmettre la liste des stagiaires au début de chaque nouveau cycle de formation initiale, puis Déborah Arrouas se charge de la relation avec les stagiaires : création de leur fiche adhérent sur Yapla ; production des documents associés à l'adhésion ; inscription et suivi de la formation en ligne « Devenir masseur.se agréé.e FFMBE ».

NOUVEAU PROCESS D'ADHESION DES PRATICIENS

Depuis janvier 2023, l'attestation professionnelle de praticien en massage agréé FFMBE est délivrée par la Fédération sur vérification de deux conditions :

- l'attestation de formation délivrée par un OFPA FFMBE ou une équivalence attestée par la commission des équivalences si le praticien a suivi une formation initiale non agréée par la FFMBE ;
- l'attestation de réussite à la formation en ligne « Devenir masseur.se agréé.e FFMBE » délivrée par la FFMBE.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2023 – en ligne	Joël Demasson	Juillet 2023	9 / 9

FFMBE : LE SYNDICAT PROFESSIONNEL DES MASSEUR·SE·S

Fin février 2023, 255 adhérents ont fait le déplacement (en ligne) pour apporter leurs votes (244 pour, 11 contre, 3 abstentions) à l'assemblée générale extraordinaire consacrée aux modifications des statuts de la FFMBE. C'est deux fois plus de votants que toute autre assemblée générale n'en avait jamais réuni.

Ce résultat témoigne de l'intérêt de nos adhérents pour les sujets qui étaient traités dans cette AGE. L'amélioration de la solution informatique a certainement participé à la facilité d'accès au vote.

Avec cette nouvelle rédaction des statuts la FFMBE confirme son rôle de premier syndicat professionnel représentatif de la profession de masseur.

GROUPE DE TRAVAIL EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES

La FFMBE s'était jusqu'à présent satisfaite de répondre ponctuellement aux sollicitations d'interlocuteurs étrangers et de statuer au cas par cas sur des demandes d'équivalences entre formations. La constitution d'un groupe de travail en charge des relations internationales vise à développer une approche plus structurée et plus globale de la stratégie de la Fédération. Il s'agit de développer nos échanges internationaux dans une démarche de connaissance mutuelle et d'échange d'expériences. Cela permet de mieux connaître les cursus internationaux et d'y voir plus clair dans les demandes d'équivalences pour les praticiens ayant suivi des formations à l'étranger.

A ce jour, nous avons eu deux réunions fort intéressantes avec la vice présidente Sylvie Friedlander représentante de la plus grosse association du Québec « Le Réseau des massothérapeutes professionnels du Québec » (RMPQ) avec plus de 8000 adhérents sur les 13 000 massothérapeutes que compte le Québec. Nous avons échangé sur nos modes de fonctionnement, nos projets, nos prises en charges, nos missions, et l'organisation des formations.

Éloïse Mercier, membre du conseil d'administration de la FFMBE a la charge d'animer cette nouvelle commission où il y a 4 membres. Si l'envie vous dit de faire des ponts entre différents pays et connaître leur façon de travailler, venez nous rejoindre.

COMMISSION NATIONALE D'AGREMENT DES ORGANISMES DE FORMATION ET DES FORMATIONS.

Les demandes d'agrément d'organisme de formation auprès de la FFMBE sont en augmentation constante depuis plusieurs années. Nous sommes passés à 32 organismes début janvier 2023 contre 29 début janvier 2022.

Par ailleurs, la FFMBE a fait le choix d'élargir l'agrément à des modules de spécialité, ce qui va augmenter le nombre de dossiers à traiter. Aussi, pour répondre au mieux à l'instruction des dossiers de candidatures le conseil d'administration a décidé de créer une Commission nationale d'agrément des organismes de formation et des formations. Elle a vocation à statuer sur toute demande relative à :

- L'agrément d'un cycle de formation initiale de masseur.
- L'agrément d'un module de formation recouvrant le champ d'un des trois blocs de

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2023 – en ligne	Joël Demasson	Juillet 2023	9 / 9

compétences qui figurent au référentiel métier de masseur : positionner sa pratique professionnelle et construire une offre de massage ; concevoir et mettre en œuvre une séance de massage ; créer, gérer et développer une activité professionnelle de Praticien en massage.

- L'agrément d'une action de spécialisation.

La commission donne des avis. La décision d'agrément est ensuite validée par délibération du conseil d'administration de la Fédération. Laurence Albertini, membre du conseil d'administration de la FFMBE a la charge d'animer cette nouvelle commission qui compte 4 membres. Les réunions se tiendront en visio conférence à raison d'environ 4 réunions par an.

Nous recherchons des praticiens adhérents qui seraient volontaires pour participer aux travaux de la commission.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
81	0	5	86

Le rapport sur le fonctionnement de la Fédération est approuvé à la majorité des votants.

Rapport financier 2022

PAS D'INFLATION SUR LE TARIF DES ADHESIONS

Pour la cinquième année consécutive, la fédération maintient ses tarifs d'adhésions : praticien 150€ ; stagiaire 15€ ; organisme de formation 624€.

La nouvelle solution informatique de gestion des adhérents propose désormais un paiement en trois fois. Mise en service en janvier cette nouvelle interface, plus simple d'utilisation, a vu une augmentation importante des paiements par carte bancaire. La diminution du nombre de chèques à traiter constitue un gain de temps significatif pour l'administration de la FFMBE.

Le rapport financier 2020 est demeuré consultable, dans sa version intégrale, durant toute l'assemblée générale.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
76	1	7	84

Le rapport financier de la Fédération est approuvé à la majorité des votants.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2023 – en ligne	Joël Demasson	Juillet 2023	9 / 9

Actualités et actions réalisées 2022 & 1^{er} semestre 2023

FRANCE MASSAGE® EST DESORMAIS EN PREMIERES PAGES DES MOTEURS DE RECHERCHE

La FFMBE a engagé un important chantier de communication avec pour objectif de promouvoir le site francemassage.org et le site ffmbe.fr. L'action porte en premier lieu sur le développement du référencement naturel en réponse à des recherches sur le massage. Cette démarche de référencement naturel est également soutenue par un solide budget publicitaire. Les résultats ne se sont pas fait attendre : les deux sites figurent désormais dans les toutes premières pages des résultats de recherche.

LA FFMBE PARTICIPE A LA CREATION D'UNE CONFEDERATION NATIONALE DES METIERS DU PRENDRE SOIN.

Le 31 janvier 2022 s'est tenue l'assemblée générale constitutive de la Confédération nationale des professionnels de la prévention, de l'accompagnement à la santé et du bien-être. Syndicare a vocation à devenir la représentation commune des professions du prendre soin.

Notre participation à la création de Syndicare concrétise la volonté de la FFMBE de s'investir plus activement dans l'action syndicale professionnelle, en coordination avec d'autres métiers aux problématiques similaires.

Début 2023 Syndicare a étendu son partenariat avec la FNAE : fédération nationale des autoentrepreneurs et microentrepreneurs. Le syndicat a également été reçu par des chargés de mission du ministère de la Santé pour faire un état des lieux des métiers du bien-être.



MILITER POUR LA PRISE EN COMPTE DU MASSAGE BIEN-ETRE PAR LES MUTUELLES COMPLEMENTAIRES SANTE

La FFMBE continue son travail de communication en direction du monde mutualiste avec pour objectif d'aboutir à la prise en charge du massage en tant que méthode d'accompagnement à la santé. Pour cela, un message publicitaire a été publié dans la revue Mutations, le magazine trimestriel de prospective et de réflexion de la Mutualité française durant toute l'année 2022. Cette campagne a été renouvelée en 2023 sur 3 parutions.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2023 – en ligne	Joël Demasson	Juillet 2023	9 / 9

LES PETITES ANNONCES DU BIEN-ETRE : UN SERVICE GRATUIT, A VOTRE DISPOSITION.

Depuis juillet 2022 vous pouvez retrouver sur le site un service gratuit de petites annonces. Ce nouveau service de petites annonces est organisé en quatre rubriques ouvertes tout autant à celles et ceux qui offrent, qu'à celles et ceux qui recherchent :

- Local commercial : acheter, vendre, louer, partager des locaux professionnels...
- Matériel de massage : donner, échanger, acheter, vendre des équipements professionnels...
- Offre d'emploi : recherche ou offre, poste permanent ou saisonnier, collaboration ponctuelle...
- Partenariat : proposition ou recherche de collaboration, travail en réseau, remplacement, échange de services...

Ce service est exclusivement réservé à des annonces par et pour les professionnels du massage. Il n'a pas vocation à faire la promotion de prestations de massage ou à diffuser des offres commerciales. Il est ouvert à tous les professionnels, adhérents ou non à la FFMBE.

UN VRAI SUCCES POUR LES MATERIELS DE COMMUNICATION FRANCE MASSAGE®

En complément des supports numériques (logos, bannières, signatures courriel...) et conseils de communication déjà disponibles sur l'espace réservé de l'annuaire France massage®, la FFMBE met gratuitement à la disposition des praticiens référencés France massage **trois supports imprimés** pour valoriser l'appartenance à la marque collective :

- des flyers, à diffuser à vos contacts et clients
- 6 modèles de kakemono, pour communiquer lors de vos évènements
- des stickers à apposer sur une vitrine, un véhicule...

Tous ces matériels sont disponibles gratuitement, sur simple demande, pour les praticiens adhérents et référencés sur l'annuaire France massage.

Le message est bien passé, nous avons d'ores-et-déjà de nombreuses demandes.

ADHERER A LA FFMBE POUR BENEFICIER DE NOMBREUX « AVANTAGES »

Chaque jour nous constatons que nos adhérents eux-mêmes ne connaissent pas les nombreux services mis à leur disposition par la Fédération. C'est pourquoi nous avons créé sur notre site internet trois pages dédiées à la présentation des avantages de l'adhésion FFMBE. Cette nouvelle présentation permet à chaque catégorie d'adhérent (praticiens, organismes de formation, stagiaires) de visualiser les services qui leur sont dédiés. Nous souhaitons ainsi faciliter l'accès aux avantages et convaincre de futurs adhérents de tous les bénéfices que leur apporte la Fédération.

LA FFMBE SIGNE UN PARTENARIAT AVEC LA PLATEFORME DE PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE LIBERLO

Régulièrement sollicitée, la FFMBE avait jusqu'à présent décliné toute proposition de partenariat avec

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2023 – en ligne	Joël Demasson	Juillet 2023	9 / 9

l'une ou l'autre des multiples plateformes d'agenda et de prise de rendez-vous présentes sur le marché. En 2022, nous avons changé d'avis en considérant les multiples arguments avancés par la nouvelle plateforme Liberlo : son engagement dans les médecines complémentaires ; sa volonté de travailler avec les organisations professionnelles ; sa solution de collaboration avec les comités d'entreprises et son interface avec les mutuelles.

UNE FORMATION EN LIGNE POUR « DEVENIR MASSEUR·SE AGREE·E FFMBE »

La formation en ligne « devenir masseur.se agréé.e FFMBE » est opérationnelle depuis l'automne 2022. Elle est en premier lieu destinée aux stagiaires inscrits dans les écoles agréées.

Elle permet de mieux connaître l'action de la Fédération, de préciser le cadre d'exercice du métier et d'optimiser la connaissance des avantages associés à l'adhésion. La validation de cette formation constitue désormais une étape obligatoire pour accéder à l'agrément FFMBE et adhérer à la fédération.

Cet e.learning est également ouvert à tous les adhérents, auxquels il apporte un outil ludique pour approfondir leur connaissance de la FFMBE et de son action. Une forme de rappel de ce qui nous unit au sein de la Fédération.

UNE NOUVELLE CHARTE POUR LES ORGANISMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGREES FFMBE.

La nouvelle charte, fruit de travaux en commissions et de nombreuses contributions des organismes de formation, a été adoptée par le conseil d'administration FFMBE du 8 décembre 2022.

Elle intègre l'obligation désormais faite aux stagiaires de suivre la formation en ligne « Devenir masseur.se agréé.e FFMBE».

Elle ouvre la possibilité de parcours de formation inter OFPA. Elle exclut l'enseignement des gestes professionnels à distance sous forme de e.learning ou autre solution dématérialisée. Les OFPA ont signé la nouvelle charte au cours du premier trimestre 2023.

LA FFMBE A LA RENCONTRE DU GRAND PUBLIC

La FFMBE continue de participer à des salons du Bien Être sur Paris et en région.

La présence de la FFMBE sur les salons vise en premier lieu à promouvoir la marque France massage auprès du grand public. C'est également l'occasion de faire connaître la Fédération et de mettre en avant les organismes de formation agréés en accueillant et renseignant de futurs stagiaires.

En mars 2022 nous étions à Paris (salons Zen et Vivre autrement), en avril à Angers (salon Zen & Bio). En février 2023 nous étions à Rennes (salon Respire la vie), puis en mai à Strasbourg (salon Bio & Co).

En septembre 2022 le CA s'est déroulé en présentiel à Avignon. Il a été l'occasion de rencontrer les professionnels de la région, qui se sont déplacés. Cette rencontre a été l'occasion d'échanges fructueux. Le conseil d'administration renouvellera ce déplacement en région dans les années à venir.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2023 – en ligne	Joël Demasson	Juillet 2023	9 / 9



LA FFMBE CREE SON OBSERVATOIRE DES PROFESSIONS DU MASSAGE

Représenter une profession, implique de la connaître et d'être en mesure de la faire reconnaître dans la complétude de son exercice. L'observatoire des professions du massage se donne pour objectif de recueillir, produire et mettre à disposition toutes les informations sur les professionnels et leurs pratiques. Il permet d'ores-et-déjà de consulter 5 études commanditées par la FFMBE ces 5 dernières années.

SONDAGE NATIONAL / PROFESSIONS DU MASSAGE 2023

Le sondage national réalisé du 20 mars au 20 avril 2023 par l'Observatoire national des professions du massage (1.581 répondants) met en évidence la grande diversité d'une profession composée de masseurs professionnels, de praticiens en soins complémentaires et de masseurs pluriactifs.

Les résultats détaillés offrent une vision précise des modes d'exercice professionnel, de la formation des praticiens, de la rémunération qu'ils retirent de leur activité, de la façon dont ils définissent leurs pratiques et de l'environnement dans lequel ils exercent.

Ce sondage est sans nul doute une contribution essentielle à la connaissance du métier et à la bonne prise en compte de ses caractéristiques par les pouvoirs publics et les organismes sociaux. Il apporte un éclairage sur les réalités de la profession qui sera précieux pour accompagner et affermir l'orientation professionnelle de toutes celles et ceux qui envisagent de s'engager dans la voie du massage.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
76	0	2	78

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2023 – en ligne	Joël Demasson	Juillet 2023	9 / 9

Le rapport actualités et actions réalisées 2022 & 1^{er} semestre 2023 est approuvé à la majorité des votants.

Projets en cours 2023-2024

UNE ETUDE, EN COURS, VISE A LA RECONNAISSANCE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE MASSEUR

Annoncée en 2022 l'étude FFMBE pour la reconnaissance de la formation professionnelle de masseur avait pris un important retard. La voici désormais bien engagée. Elle repose sur une consultation de l'ensemble des organismes de formation agréés FFMBE de sorte à dégager une stratégie partagée. L'objectif est de trouver à la fois la meilleure formule de formation initiale et l'outil le mieux adapté pour lui conférer une valeur juridique.

Le groupe de travail et le cabinet en charge de l'étude avancent conformément au planning fixé. Les conclusions et les choix stratégiques sont prévus pour septembre 2023.

LIVRE BLANC POUR LA RECONNAISSANCE ET L'ENCADREMENT DES PROFESSIONS DU MASSAGE DE PREVENTION, D'ACCOMPAGNEMENT A LA SANTE ET DE BIEN-ETRE.

Le conseil d'administration de la FFMBE a engagé un chantier d'écriture d'un « Livre blanc pour la reconnaissance et l'encadrement des professions du massage ».

Ce Livre Blanc propose, pour la première fois, aux pouvoirs publics, et à l'ensemble de la société, un paradigme construit et détaillé de ce qu'est, ou n'est pas, le massage et les conditions selon lesquelles il peut apporter sa contribution à la santé globale des Français.

Ce document sert plusieurs objectifs :

- Formaliser et mettre par écrit la feuille de route de la Fédération pour les trois années qui viennent.
- Disposer d'un support pour des actions de lobbying auprès des pouvoirs publics et de l'ensemble de nos interlocuteurs et partenaires.
- Disposer d'un outil de communication auquel adosser nos relations presse.
- Envoyer un message à nos adhérents et à l'ensemble de la profession, sur ce que sont les objectifs et revendications de la FFMBE.

Le projet s'inscrit dans un cadre d'échanges et de réflexion avec tous les OFPA (actuellement en cours).

Dans le cadre de ce Livre Blanc, la FFMBE demande :

1. La reconnaissance d'un espace juridique et technique particulier pour l'ensemble des professions

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2023 – en ligne	Joël Demasson	Juillet 2023	9 / 9

de la prévention, de l'accompagnement à la santé et du bien-être.

2. La création d'une branche professionnelle regroupant l'ensemble des professions de la prévention, de l'accompagnement à la santé et du bien-être.
3. L'officialisation et la stabilisation d'un classement des professions du massage de prévention, d'accompagnement à la santé et de bien-être dans le champ juridique des professions libérales.
4. Le rattachement explicite des professions du massage de prévention, d'accompagnement à la santé et de bien-être à la sous-classe NAF 86.90F : activités de santé humaine non classées par ailleurs.
5. La stabilisation du classement des professions du massage sous régime micro-BIC Professions libérales régime général. Régime assorti d'un taux d'abattement forfaitaire de 50%.
6. La généralisation de l'application aux professions du massage du régime social URSSAF groupe PLNR/commerçant.
7. Que la reconnaissance et l'encadrement des professions du massage soient adossés au ministère de la Santé et de la Prévention.
8. La reconnaissance du code FFMBE de déontologie des professions du massage par les pouvoirs publics et son extension à toutes les professionnels concernés.
9. Que l'exercice du massage ne puisse être autorisé qu'à des praticiens titulaires d'un socle de formation de 300 heures.
10. La création et la reconnaissance d'une profession de massothérapeute assortie d'un socle de formation de 1.300 heures.
11. Le changement d'intitulé de la profession de santé de « Masseur-kinésithérapeute » en « Kinésithérapeute ».
12. L'inscription des formations au massage au répertoire national des certifications professionnelles RNCP.
13. Que des instances de recherche médicale soient missionnées pour compiler, organiser et diffuser le corpus des connaissances scientifiques en matière de massage.
14. La création d'un secteur de recherche dédié au massage, à ses techniques et à ses bénéfices.
15. Le référencement du massage parmi les techniques de soins complémentaires prises en charge par les mutuelles santé.
16. La reconnaissance de la marque collective France massage® et l'extension de son application à tous les professionnels et établissements de massage.

Ouvrage à la fois structurant et ambitieux, la Livre Blanc sera publié au cours du 2ème semestre, après prise en compte des réflexions en cours et validation par le conseil d'administration.

LA FFMBE S'IMPLIQUE DANS LA RECHERCHE AVEC LA NPIS

La FFMBE, au sein de Syndicare, contribue à la définition d'un cadre méthodologique pour la

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2023 – en ligne	Joël Demasson	Juillet 2023	9 / 9

recherche en matière d'intervention non médicamenteuse.

La recherche fait partie des leviers pour faire avancer la reconnaissance des métiers du prendre soin (care).

Avec la NPIS (Non-Pharmacological Intervention Society), dont l'objectif est d'accélérer par la science l'intégration des interventions non médicamenteuses (INM) dans les parcours individuels de soin et de santé, Syndicare participe à une concertation nationale pour définir un cadre méthodologique de recherche qui fasse consensus entre tous les acteurs : chercheurs scientifiques, corps médical, utilisateurs, opérateurs et NOUS, masseurs et donc praticiens en interventions non médicamenteuses !

Les adhérents de Syndicare sont consultés pour donner leur avis au sujet du travail mis en œuvre par la société savante (NPIS).

Encore un bel exemple du travail collaboratif et intégratif mis en œuvre par la FFMBE.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
77	0	2	79

Le rapport sur les projets de la Fédération est approuvé à la majorité des votants.

Election de membres du conseil d'administration

Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale, pour une durée de trois ans, et sur proposition du conseil d'administration.

Rappel des statuts :

Article 10 – Conseil d'administration

Composition – élection – renouvellement

La FFMBE est administrée par un conseil d'administration composé de 12 membres adhérents agréés, élus et rééligibles pour une durée de 3 ans. Les membres du CA sont élus en assemblée générale ordinaire selon la répartition qui suit : 8 Praticien·ne·s agréé·e·s / 2 OFPA / 1 établissement agréé / 1 stagiaire.

Les candidatures comme membre du CA doivent être adressées au·à la président·e au moins trois mois avant la date de l'assemblée générale ordinaire. Elles font l'objet d'une instruction collégiale et d'un vote de cooptation par le CA fondé sur la représentativité du candidat et sur

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2023 – en ligne	Joël Demasson	Juillet 2023	9 / 9

la pertinence de son profil au regard des compétences nécessaires au bon fonctionnement du CA. Le CA émet un avis, qu'il porte à la connaissance de l'AGO lors du vote d'élection.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MARIE-LAURE HUMEAU AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale, pour une durée de trois ans, et sur proposition du conseil d'administration.

Marie-Laure Humeau postule au renouvellement de son mandat au titre du collège des praticiens.

Pour mieux connaître Marie-Laure > <https://www.humoe.fr/>

Pour	Contre	Abstention	Total votes
71	0	7	78

Marie-Laure Humeau est élue au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

ELLE QUITTE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elue membre du CA en 2022, Julia Lazzerini a fait le choix de réorienter son activité professionnelle vers un autre univers que celui du massage.

Merci à Julia pour son année passée au service de la Fédération.

Appel à collaborations

APPEL À COLLABORATIONS

La gouvernance de la Fédération repose sur l'action et la disponibilité de ses administrateurs et collaborateurs bénévoles. Nous avons des postes à pourvoir dans presque toutes nos instances.

Collaborer aux travaux d'une commission c'est : Participer à environ trois réunions en visio par an / Lire les dossiers, se documenter / Le cas échéant, prendre en charge un dossier et le piloter.

Être membre du conseil d'administration c'est : Participer à 6 réunions de CA par an, dont 1 ou deux en présentiel à Paris / Selon l'actualité : séminaire thématique ; réunions de crise / Lire les dossiers, se documenter, prendre en charge des projets et les piloter / Participer à au moins une commission.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2023 – en ligne	Joël Demasson	Juillet 2023	9 / 9

LA COMMISSION PRATICIENS RECHERCHE...

La commission praticien est appelée à statuer sur tous les projets relatifs au métier, à son environnement et à l'action de la Fédération pour la reconnaissance du massage et la promotion des professionnels du réseau FFMBE.

Profils recherchés : praticiens en exercice.

Compétences complémentaires appréciées : communication, lobbying, droit...

LA COMMISSION COMMUNICATION RECHERCHE...

La commission communication est appelée à statuer sur tous les projets relatifs à la communication interne et externe de la Fédération, à la promotion de la marque France massage et aux outils de communication mis à la disposition des adhérents.

Profils recherchés : praticiens en exercice ou cadres d'OFPA.

Compétences complémentaires appréciées : écriture journalistique, communication, lobbying, animation des réseaux sociaux...

La commission communication recherche en priorité des collaborateurs à même de produire des articles sur des thématiques professionnelles novatrices ou d'actualité.

LA COMMISSION OFPA, ÉTABLISSEMENTS & STAGIAIRES RECHERCHE...

La commission OFPAES est appelée à statuer sur tous les projets relatifs à la formation professionnelle. Elle donne son avis sur l'agrément des nouveaux organismes de formation.

Profils recherchés : praticiens en exercice ou stagiaires en début de cursus MBE.

Compétences complémentaires appréciées : connaissance de l'univers de la formation professionnelle continue.

CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tout adhérent peut faire acte de candidature. Les candidatures sont évaluées par le Conseil d'administration qui donne un avis et, le cas échéant, les soumet au vote de l'assemblée générale.

Le nouveau conseil d'administration privilégie le recrutement des nouveaux administrateurs parmi les membres actifs des commissions, après une première expérience de collaboration.

Le développement des réunions en visio impose que toute personne postulant à une responsabilité au sein des instances de la Fédération dispose d'un équipement informatique stable et d'une liaison internet performante.

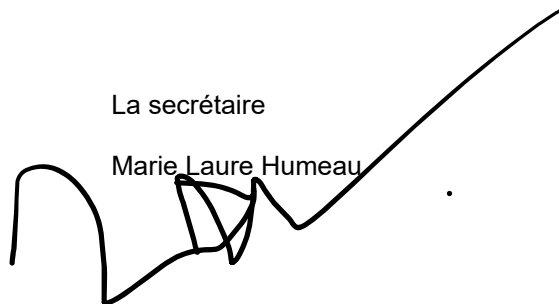
Le président

Joël Demasson



La secrétaire

Marie Laure Humeau



FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2023 – en ligne	Joël Demasson	Juillet 2023	9 / 9